

Participation
citoyenne



Atelier 3

Document d'information

CONSULTATION CITOYENNE

Plan d'aménagement du nouveau quartier urbain durable de la Ville de Trois-Rivières

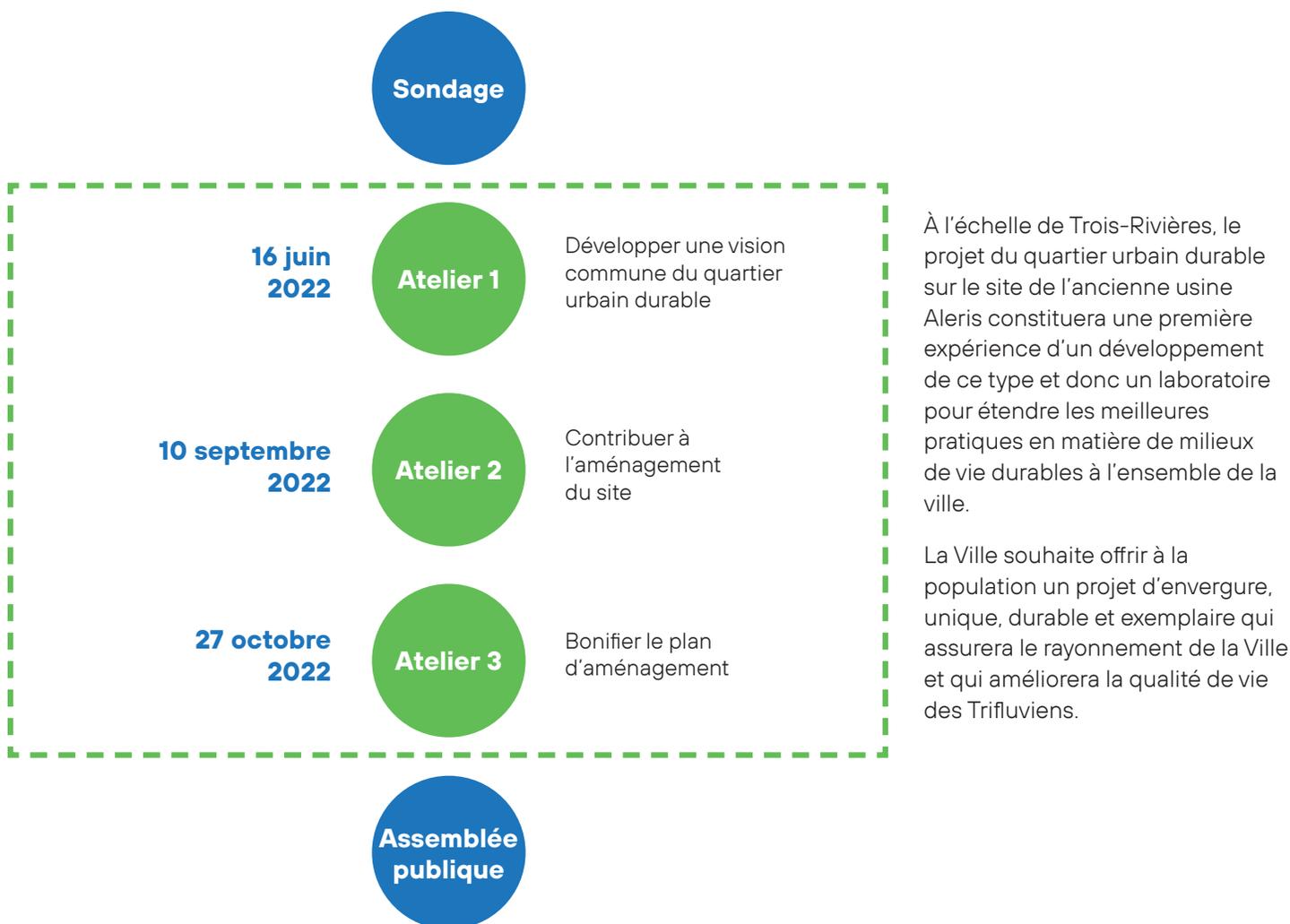


Participation publique et planification du quartier urbain durable

Afin de permettre aux personnes intéressées de participer activement aux différentes phases de planification du nouveau quartier urbain durable, la Ville de Trois-Rivières souhaite rassembler au sein d'une cohorte citoyenne, une trentaine de personnes provenant de différents horizons.

Les membres de la cohorte citoyenne sont invités à suivre les différentes étapes de planification du nouveau quartier urbain durable et à prendre part à trois ateliers de consultation portant sur divers aspects du projet (ex. la mobilité, le type d'habitation, les espaces publics et les espaces verts). La population aura l'occasion de s'exprimer par rapport aux sujets traités lors des ateliers dans le cadre de consultations écrites qui seront menées tout au long de la démarche. Par ailleurs, les orientations du plan d'aménagement feront l'objet d'une assemblée publique de consultation au début de l'année 2023.

Échéancier de la démarche de participation citoyenne



Atelier 3 : Bonifier le plan d'aménagement

Date ciblée	27 octobre 2022
Durée	2,5 heures (18 h 30 - 21 h)
Lieu	Centre Jean-Noël Trudel 55, rue Mercier, Trois-Rivières
Personnes invitées	Environ 25 personnes

Déroulement

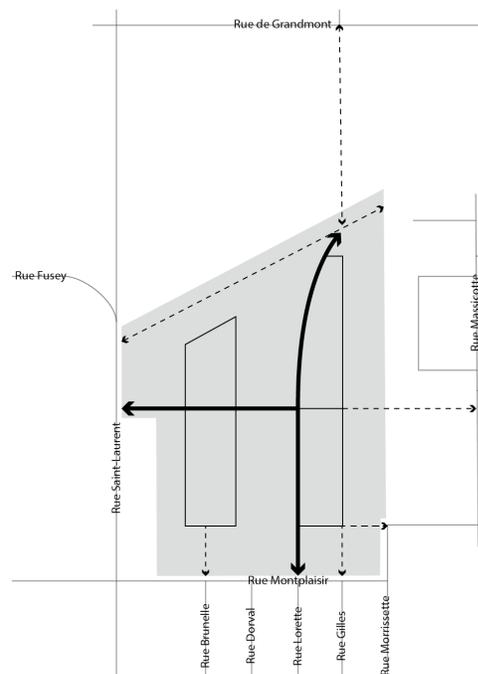
- 18 h 30 Mot de bienvenue et introduction à l'atelier
- 18 h 35 Présentation :
 - Mise en contexte
 - Vision et orientations
 - Résultats partiels de l'atelier 2
 - Plan d'aménagement proposé
- 19 h 00 Activité de collaboration 1 : Esprit de communauté
- 19 h 30 Activité de collaboration 2 : Habitation et architecture
- 20 h 00 Pause
- 20 h 10 Activité de collaboration 3 : Mobilité
- 20 h 35 Mise en commun et synthèse
- 20 h 55 Mot de la fin

Préparation

Vous êtes invités à prendre connaissance d'une partie des résultats de l'atelier 2. Ces derniers vous seront également présentés lors de l'atelier du 27 octobre et serviront de base aux échanges.

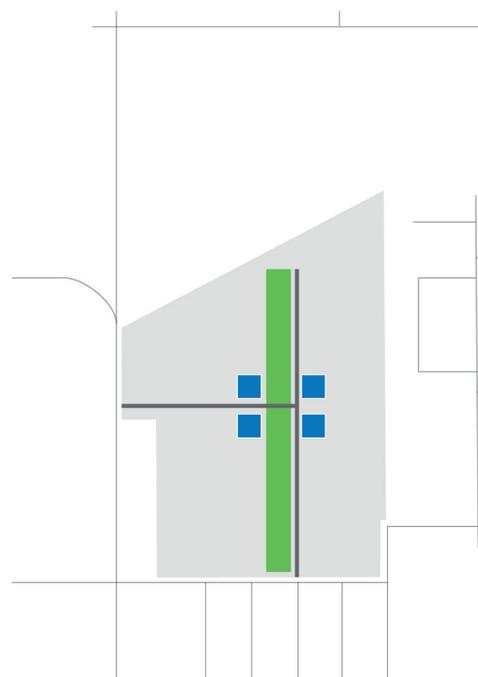
Mobilité

- Inclure un lien cyclable vers le parc Martin Bergeron
- Limiter l'accès aux voitures, favoriser les piétons et cyclistes
- Favoriser le transport actif (support à vélo, pistes cyclables, recharge pour vélos électriques)
- Faciliter l'accès au transport en commun et la présence d'abribus (axe structurant)
- Ralentir la circulation de l'axe central



Coeur de quartier

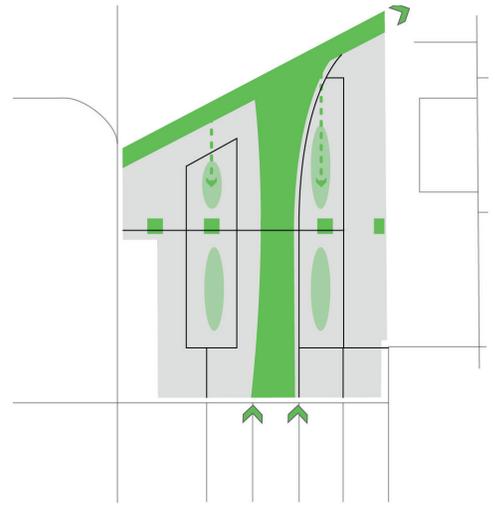
- Prévoir un centre communautaire multi-usage au cœur du plan (salle de réception, cuisine communautaire, café, partage d'outils, maison de la culture, ...)
- Prévoir un espace pour vélopartage à proximité du centre communautaire
- Prévoir une garderie et un espace de co-working



Préparation

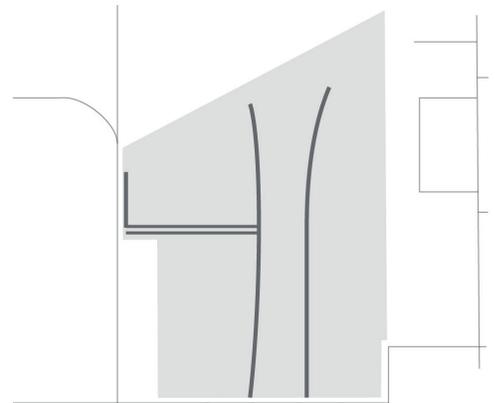
Espaces verts et collectifs

- Assurer des percées visuelles vers le parc
- Assurer une diversité d'usages d'espaces verts et en inclure à plusieurs endroits au plan
- Créer un parc inondable
- Prévoir une zone tampon végétale le long de la voie ferrée
- Prévoir beaucoup d'arbres et protéger ceux qui sont existants (équilibre entre conifères et feuillus)



Hauteur

- Permettre des habitations plus hautes près des grandes artères et du parc central



Densité

- Respecter les densités existantes
- Augmenter la densité en ajoutant des étages à certains immeubles
- Prévoir une mixité de typologies résidentielles (duplex, maison en rangée et bâtiment multiétagé)



Préparation

Énoncé de vision bonifié

Exemplaire en matière de pratiques novatrices et durables, le quartier urbain durable offre un milieu de vie de qualité, mixte, accessible et imprégné de l'identité du Bas-du-Cap. Il retisse le quartier avoisinant, le consolide et fait rayonner la communauté madelinoise.

Orientations

Esprit de communauté

Créer un milieu de vie à échelle humaine, dynamique et inclusif où l'esprit de communauté se ressent et rassemble toutes les générations. Ce milieu à forte mixité sociale favorise un accès au logement pour tous.

Environnement sain

Offrir un mode de vie sain dans un environnement sain. Une diversité d'espaces extérieurs verdis doit permettre à tous les usagers d'avoir accès à des îlots naturels en toutes saisons. Ces espaces rétablissent la biodiversité sur le site, gèrent l'eau pluviale de manière durable, limitent les îlots de chaleur urbains et permettent l'émergence d'une communauté nourricière en favorisant l'agriculture urbaine.

Milieu de vie durable et reficelé

Compléter le quartier, qui peut enfin se tourner vers lui plutôt que lui faire dos, en répondant à ses besoins, notamment en habitation et en population pour soutenir les commerces et services du quartier. Il vise une densification intelligente, une perméabilité de la trame, la pluralité des modes de transports alternatifs, de même qu'une accessibilité aux services et commerces locaux.

Milieu de vie innovant

Incorporer au quartier des solutions innovantes en matière de réduction de GES, de bâtiments durables et de ville intelligente, de manière à en faire un banc d'essai et un exemple pour le développement futur de la Ville.

Ce projet est réalisé grâce au Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce programme répond aux objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Plan pour une
économie
verte 

Québec 

Document rédigé par
l'Atelier Urbain

